

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



Un mot de Philosophie

Qu'il soit permis à un jeune diocèse d'Arri-tot et de Platon de venir défendre la Philosophie contre l'indifférence et même le mépris dont elle est l'objet surtout dans la " pauvre pratique ". Combien de fois, et jusque dans nos collèges, n'entendons-nous pas dire : " Ah ! la philosophie, à quoi cela sert-il ? Quelle est son utilité pratique dans la vie ? " Moi-même hélas ! autrefois, lorsque je n'avais pas encore goûté ses douceurs, qu'une fois ai-je manqué de respect pour cette belle science, la croyant inutile et bonne seulement à faire des misanthropes ! ! !.....

Et pourtant c'est bien la reine des sciences humaines, " l'art des arts ", " la science des sciences ". Un moment de réflexion nous en convaincra et fera justice de tous ces préjugés, de toutes ces injustices.

La dignité de toute chose, sa noblesse, se mesure par l'origine, l'objet, et la fin de cette chose. Or, l'origine de la philosophie se trouve dans la nature même de l'homme, dans cette soif innée et insatiable de connaître, de savoir, de posséder la vérité, que Dieu a déposée en nous, et qui est notre plus noble aspiration. L'objet de la philosophie, son domaine, le champ qu'elle cultive, c'est cette partie de notre être, qui seule nous distingue de la brute, cette faculté essentiellement noble que l'on nomme la " raison ". Enfin, le but de la vraie philosophie, c'est de guider, de diriger l'homme dans la recherche de la vérité, de le conduire à Dieu par conséquent, principe et source de toute vérité, non seulement en dissertant sur le monde corporel ; mais encore en pénétrant, jusqu'au fond de notre âme et la forçant, pour ainsi dire, à nous déclarer d'où elle vient ce qu'elle est et vers quel but elle tend naturellement. La Philosophie élève ainsi notre esprit à la contemplation de toutes les raisons, de la première cause de toutes choses, et par conséquent à la contemplation de Dieu, principe et fin de toute créature. Si donc toute connaissance est une noble perfection, combien noble est la philosophie qui recherche incessamment la perfection de la connaissance, et discours sur les vérités qui

sont la base des sciences les plus excellentes.

De l'excellence de la philosophie à son utilité, ou plutôt sa nécessité, il n'y a qu'un pas. En effet, par elle nous avons vu que l'homme perfectionne la plus noble partie de lui-même, c'est-à-dire la raison ; et en se perfectionnant dans la science de la vérité, il connaît mieux ce qu'il doit à Dieu, à lui-même, et aux autres. C'est pourquoi il lui est bien plus facile de remplir les devoirs et les charges qui lui incombent, car il n'est pas paralysé par l'ignorance ; et les obstacles qui détourneraient de la vertu des esprits plus médiocres, passent près de lui sans l'effrayer ni l'ébranler. Tout cela regarde l'homme individu, que dire maintenant de l'homme citoyen, de l'homme social, de l'homme gouvernant les villes et les Etats ! A ce propos, je ferai parler le plus grand philosophe de la Grèce et le plus grand orateur philosophe de Rome ; ils auront plus d'autorité que moi. Écoutons d'abord Platon : " Le salut et le bonheur des États ne peuvent exister que par la réunion, dans le gouvernement, de la puissance " et de la sagesse, c'est-à-dire de la philosophie. Ainsi donc le jour où l'on verra à la tête des villes et des États des hommes " sages et savants, ou des hommes aimant " et encourageant la sagesse, ce jour-là on " verra les peuples heureux. " Maintenant laissez-moi, plein d'admiration et d'enthousiasme pour cette belle science ou plutôt ce don du ciel : la philosophie, laissez-moi, dis-je, m'écrier avec Cicéron : " O Philosophie, " guide de la vie ! ô source de vertu, ô féau " du vice ! Que serions-nous, que serait la " vie de l'homme sans toi ! C'est toi qui as " fondé les villes ; c'est toi qui as rassemblé " la race éparse des hommes et les as réunis " en société, en les liant mutuellement d'a- " bord par la proximité de domicile, puis, " par les liens du mariage et de la famille, " et enfin par la communauté du langage " et des lettres. C'est toi enfin l'inventrice " des lois, toi la gardienne des mœurs et de " la discipline ! "

En terminant ces belles paroles du grand sage grec et de l'Orateur romain, je ne puis

m'empêcher de faire une petite réflexion : Si, depuis le commencement du monde, les hommes et principalement ceux qui gouvernent avaient mieux su et surtout avaient mieux pratiqué les préceptes de la Sagesse et de la Philosophie, les Eschines et les Catilina seraient plus clair-semés qu'ils ne le sont dans l'histoire ancienne et " contemporaine ", et notre cher Canada ne traverserait pas la crise qui met aujourd'hui son existence en danger : *et nunc, reges, intelligite ; erudimini qui judicatis terram.*

* ACHILLE TREMBLAY,
Elève de Philosophie junior.

Choses de la presse

L'excellente *Revue* vient d'entrer dans sa quatrième année. Nous lui en faisons nos compliments, et lui souhaitons un courage toujours nouveau pour continuer le bon combat en faveur du vrai catholicisme (2.00 par an ; Arthur Preuss, Editor, 3460, Itaska St., St. Louis, Mo., U. S.)

— Nous recevons une bonne nouvelle, dont nous trouvons aussi l'écho dans nos confrères de la *Vérité* et de la *Revue*.

M. Philippe Masson, le brillant journaliste que l'on sait, est maintenant l'hôte de M. l'abbé N.-N. Poulin, curé de Saginaw, Mich. (1515, S. Washington Ave.) est en voie de devenir prochainement le directeur-proprétaire d'un nouveau journal catholique français pour les Etats-Unis, avec l'actif concours de tous les prêtres français et canadiens du diocèse de Grand Rapids, et les sympathies déjà avouées d'un grand nombre de prêtres de l'Ouest et de l'Est américains.

Nous souhaitons ardemment que cette œuvre d'un grand journal, français, vraiment catholique, du caractère de la *Vérité*, se réalise bientôt.

Ordination

Samedi, le 3 avril, M. l'abbé Rossignol recevait l'ordre du *sous-diaconat* ; et dimanche il était promu au *diaconat*, ainsi que M. l'abbé P. LaChance.

L'OISEAU-MOUCHE

Journal littéraire et historique publié tous les quinze jours (les vacances exceptées.)

Prix de l'abonnement : 50 cents par année, pour le Canada et les États-Unis. On accepte en paiement les timbres-poste de ces deux pays.

AUX AGENTS : Conditions spéciales très avantageuses.

Pour l'UNION POSTALE, le prix de l'abonnement est de 3 fr. 50 cent.

Pour tout ce qui a rapport à l'administration et à la rédaction, s'adresser à

ARTHUR LÉVESQUE

Gérant de l'OISEAU-MOUCHE,

Séminaire de Chicoutimi,

Chicoutimi, P. Q.

Imprimé aux ateliers typographiques de M. J.-D. GUAY, à Chicoutimi.

Chicoutimi, 10 avril 1897

Mgr MERRY DEL VAL

Nous saluons avec bonheur l'arrivée au Canada de Mgr Raphaël Merry del Val, délégué du Saint-Siège, et lui souhaitons respectueusement la bienvenue.

Nous faisons des vœux ardents pour que sa difficile mission rende à notre pays la paix dont il a si grand besoin, et raffermisse l'autorité religieuse à laquelle de terribles coups ont été portés par les événements que nous traversons.

Ignorance ou mauvaise foi

On nous envoie un numéro (du 27 mars dernier) du *Signal*, journal publié à Montréal, où nous lisons l'entre-filet que voici :

Dans une lettre adressée à leur évêque, Mgr Labrecque, voici ce que les curés du diocèse de Chicoutimi disent.

Nous sommes le clergé de votre diocèse, et nous désirons vous féliciter chaleureusement pour la part importante que vous prenez dans la revendication des droits imprescriptibles de l'Église en ce pays.

Alors si ces droits sont imprescriptibles, pourquoi avez-vous depuis 20 ans refusé de réclamer des écoles séparées dans le Nouveau-Brunswick ?

Pourquoi ne les réclamez-vous pas encore ?

Dans l'adresse du clergé de Chicoutimi, il s'agissait évidemment de la question scolaire du Manitoba.

Nous invitons le *Signal* à nous démontrer que *les droits imprescriptibles de l'Église à posséder des écoles séparées existent au Nouveau-Brunswick, au point de vue légal, comme ils existaient au Manitoba.*

Quand il aura fait cette preuve, nous lui dirons pourquoi le clergé

ne réclame pas des écoles séparées au Nouveau-Brunswick.

Et puisqu'il paraît si zélé pour réclamer des écoles séparées dans une province où la constitution ne les reconnaît pas, nous lui demanderons à notre tour de nous dire s'il travaille beaucoup à les obtenir pour les catholiques d'une autre province, dont les droits sont garantis par la constitution.

ORNIS.

RECTIFICATION

On lisait sur le *Monde*, du 25 mars dernier, ce qui suit :

Dernièrement encore le *Soleil* faisait dire à Sir Adolphe Chapleau, à Sir Alexandre Lacoste, à M. le juge Routhier, à M. le juge Cimon, que les évêques tuaient le parti conservateur tout en voulant l'aider.

Nous sommes autorisé par le lieutenant-gouverneur et Sir Alexandre à couper les ailes à ce canard.

Ni l'un ni l'autre ne se sont exprimés dans ce sens. Il en est probablement de même des deux autres juges.

Or, un de nos amis est autorisé à nous déclarer que M. le juge Cimon ne s'est pas exprimé dans le sens indiqué par le Soleil.

TRIBULATIONS

Apollon m'a pris en grippe ; il me poursuit sans relâche de sa haine, et le traître se sert de mes meilleurs amis pour me torturer. Il les a tous formidablement armés contre moi, et m'a livré presque sans défense à leurs coups, moi qui n'ai entre les mains qu'une muette lunette astronomique. Je suis hanté, harcelé, assommé de musique. Que lui ai-je fait ? Je n'en sais rien, mais il m'en veut ; rien de plus certain. Il faut que, sans le savoir, j'aie commis quelque crime épouvantable à ses yeux. J'ai beau chercher dans mes souvenirs, je ne vois rien par quoi j'aie pu encourir à ce point sa disgrâce. Dans mon enfance, j'ai bien appris un peu à jouer de la guimbarde, mais je ne sus jamais que quelques airs inoffensifs. Un jour aussi, je taillai dans une planche grossière un simulacre de violon ; mais il n'est pas possible que cet instrument si rudimentaire, à peine reconnaissable pour des initiés, ait pu, avec ses cordes de crin qui rendaient des sons nasillards ressemblant au chant timide du maringouin, attirer l'attention du dieu de la lyre. Personne ne soutiendra raisonnablement que ce soient là des crimes dont il faille porter toute sa vie un châtement si terrible. Non, il faut que le dieu de la musique ait d'autres griefs contre moi. Quelque jour je consulterai les traditions de ma famille, et je pense que je découvrirai la cause de mes malheurs. Sans doute, un de mes aïeux aura maltraité quelque phrase musicale et attiré

la malédiction apollonienne sur sa postérité, et, c'est moi, qui aurai été choisi pour victime.

Je ne vois pas d'autre explication de l'affreuse persécution musicale à laquelle je suis en butte. N'allez pas croire que ce soit de l'obsession, c'est une persécution réelle. Vous allez en juger.

Je demeure au second. A l'étage inférieur, l'occupant de la chambre situé au-dessous de la mienne, brave homme du reste, a pour sa part, un harmonium, et six clarinettes bien comptées, lesquelles piaulent impitoyablement dix fois le jour ; mon vis-à-vis a raclé pendant plusieurs années, sur un énorme violoncelle, tous les soirs vers les dix heures, les airs les plus lamentables que j'aie jamais entendus ; il avait en outre une vieille serinette pour occuper ses loisirs et... le répit que me laissait le silence du violoncelle. De ce temps-ci, il est affligé d'une énorme flûte, importée à grands frais de Paris pour mon supplice.

Quant au violoncelle, il ne faut pas croire qu'il est muet ; au contraire, il a été domicilié à l'étage supérieur, juste au-dessus de ma tête, et là il gémit ou rugit de plus belle, en compagnie d'une flûte, d'un implacable piano, de quatre violons, qui lui répondent de la chambre voisine à droite, d'une autre flûte et d'un infatigable piccolo, ses voisins d'en face. A ma gauche, il y a toute une fanfare d'instruments de cuivre avec trois tambours.

Mon voisin immédiat de droite s'est contenté pendant un an d'un modeste et timide ocarina ; après il a acquis, lui aussi hélas ! une flûte, (que de flûtes !) laquelle est heureusement brisée pour le moment ; mais je crains bien que cet accident ne me vaille quelque autre instrument beaucoup plus terrible, sans préjudice de la flûte qui n'attend qu'une légère réparation. Je serais le plus surpris du monde qu'Apollon me laissât la paix de ce côté, n'eût-il que de la musique vocale à me servir, ce qui ne serait pas moins cruel. L'implacable dieu ne fait rien à demi.

Ceci, par exemple, est peu croyable, mais c'est exact : Mon second voisin d'en face, un homme paisible lui aussi, pas musicien pourtant, à qui je n'ai rien fait non plus, poussé évidemment contre moi, sans le savoir, par le dieu malfaisant, a réussi à se procurer clandestinement une horloge-musique, qui donne l'alarme en jouant un air. Vous le voyez, mon supplice commence à cinq heures du matin.

Ces détails ne vous donnent pas encore une idée de l'existence affreuse que je mène. Ah ! si vous entendiez comme moi, lecteurs, quatre fois le jour, l'épouvantable cacophonie produite par tous les instruments dont je viens de parler, jouant ensemble des airs différents, vous pressentiriez peut-être un peu ce que je souffre.

Ma conviction profonde que c'est la colère inévitable d'Apollon qui me poursuit augmentée encore ma torture. Mes voisins ne concourent pas sciemment à mes maux. Tous mes bourreaux sont les gens les plus aimables du monde, qui ne me veulent qu'à

du bien, et qui sans doute croient faire mon bonheur.

Il y a trois ans, mon voisin d'en face était un homme des plus pacifiques. Il me semblait exempt de toute toquade musicale ; aussi avais-je placé en lui une confiance illimitée. Hélas ! que là encore Apollon fut perfide et quelle déception cruelle il m'avait ménagée ! Un soir, par des sons plaintifs qui sortaient de la chambre de mon ami, je constatai avec stupeur qu'il jouait du *mouth-organ*. La confiance que j'avais placée en lui s'évanouit de ce coup ; il me fut dans la suite impossible de voir en lui autre chose qu'un instrument d'Apollon.

N'est-il pas évident que la haine du dieu est aussi calculée qu'implacable ?

Le voyage ne m'a pas soustrait à ses coups. Sur terre et sur mer, la musique m'a suivi comme mon ombre. Sur le transatlantique, avec le mal de mer ou sans le mal de mer : tout le jour musique, sans parler de trois ou quatre concerts spéciaux par traversée ; à Liverpool : musique ; à Londres, à Paris, à tous les coins de rue : musique ; sur le sommet de la tour Eiffel : musique ; à toutes les gares de France, de Suisse et d'Italie : musique ; vous entrez dans un jardin public : musique ; vous êtes dans la rue : musique, on vous pianote un air par les fenêtres ; à Naples : musique, cent fois musique ; montez au Vésuve : musique, on vous serénade le long de la route ; sur le bord du cratère grondant, sous la pluie de lave en fusion : toujours, partout musique, et, si comme moi vous êtes une victime de la colère d'Apollon, quand vous serez rendu à Pompéï, en train de dîner pour apaiser vos émotions et remonter votre courage : musique, vous y serez pour comble de bonheur régalez d'un morceau d'orgue de barbarie. Je dois ajouter pourtant que si votre patience tient devant ce dernier assaut, vous êtes plus vertueux que moi. Après les impressions de tristesse dont la ville-squelette venait de m'emplir l'âme, je n'y pus tenir, et je fis mettre l'importun à la porte.

Que j'en ai entendu dans ma vie des orgues de barbarie, et des pianos à manivelle, non moins de barbarie ! Je n'exagère certainement pas en affirmant qu'au moins les quatre-cinquièmes de ceux qui circulent de par le monde sont venus tour à tour me corner les oreilles. Par une fatalité inexplicable je me trouve toujours à point pour subir tout ce qui se joue sur ces instruments-là. L'été dernier, par exemple, un orgue à vapeur, (de la plus atroce barbarie, celui-là), vint à Québec avec un cirque ; il ne paraît, je pense, qu'une fois dans les rues de la ville. Eh ! bien, je me trouvai sur le passage du monstre ; je m'esquivai au pas de course, pour échapper du moins à la surdité, cependant que triomphalement l'inférieure musique hurlait son air le plus strident.

Ce fut le dernier coup porté à ma constance dans les épreuves, et je résolus d'en finir. Je décidai donc d'acquiescer l'instrument le plus affreux qu'il y ait, et de le jouer à outrance pour m'aguerrir. Mais je n'ai pu encore arrêter mon choix. J'avoue que c'est

une question fort ardue qu'il faut peser minutieusement. Aussi je finirai je pense par consulter sur ce point les lecteurs de L'OISEAU-MOUCHE.

LIVRES.

DERNIÈRE HEURE. — Au moment de livrer mon article, j'apprends que je suis menacé de six ocarinas, déjà commandés à Chicago, de quelques douzaines de miriltons, d'un melodium déjà installé et de quelques nouvelles flûtes. Cette découverte m'a sauvé. Que les lecteurs de L'OISEAU-MOUCHE ne se dérangent pas pour m'assister de leurs conseils : je suis déterminé à acheter un orgue à vapeur.

LIV.

Pensées de Careme

L'Église, au commencement du Carême, livre à notre méditation l'Évangile où est racontée la tentation de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans le désert. Par trois fois le démon vint à la charge contre notre divin Rédempteur, et par trois fois ses efforts se brisèrent comme les vagues contre les rochers qui bordent l'océan.

La première tentation représente les luttes que nous avons à livrer à l'époque du jeune âge, les deux autres, les luttes de l'âge mûr.

La dernière tentation projette sur les événements qui se déroulent dans notre pays une lumière qui nous permet de les mieux analyser.

Voici ce passage de l'Évangile : " Le diable le transporta sur une montagne haute, et lui montrant tous les royaumes du monde avec la gloire qui les accompagne, il lui dit : Je vous donnerai toutes ces choses, si, en vous prosternant, vous m'adorez. " Mais Jésus lui répondit : Retire-toi, Satan ; car il est écrit : Vous n'adorez que le Seigneur notre Dieu, et vous ne servirez que lui seul. "

La réponse de notre divin Sauveur nous enseigne ce que nous avons à faire nous-mêmes. Nous ne devons pas oublier la période de préparation à la tentation. Pendant trente ans Jésus venait de donner au monde l'exemple de l'obéissance la plus parfaite à Dieu son Père dans la personne de ses parents. Depuis quarante jours il observait le jeûne le plus rigoureux.

Sachons nous armer ainsi pour la tentation. De nos jours ces deux vertus d'obéissance et de mortification sont chassées, exilées de bien des familles. De là de grandes catastrophes.

Les filets d'eau, qui descendent çà et là de la montagne, n'inspi-

rent pas eux-mêmes d'inquiétude ; mais quand ils sont réunis dans le ravin ou transformés en torrent impétueux, ils bondissent, franchissent les obstacles et renversent tout sur leur passage.

Les actes d'insubordination au sein des familles ressemblent aux filets d'eau. Ils se sont réunis, et ont formé le torrent de révolte qui vient de passer sur le pays et a failli tout renverser.

Sortant de l'enfance pour entrer dans l'âge mûr la volonté de l'homme agrandit son champ d'action. Ses décisions deviennent plus retentissantes, mais non plus sages, quand elle n'a pas su se courber sous le joug.

On s'enivre alors de liberté. Dans ce soi-disant Paradis terrestre on veut manger de tous les fruits sans excepter le fruit défendu.

Faire sa volonté, cela jette devant les yeux un mirage enchanteur.

N'oublions jamais que notre volonté doit rester dans les limites de la subordination. La volonté de Dieu, large, immense, infinie, inébranlable, c'est l'enclos du champ où s'exerce la volonté humaine, c'est le ciel des étoiles fixes dans lequel se meut notre petit système planétaire.

Rendu à ces limites, il faut répondre au tentateur : " *Nous ne servons que lui seul.* "

Dieu ne vient pas en personne nous manifester sa volonté : il a chargé son Église de parler en son nom.

Cette Église n'est pas une abstraction ; elle vit parmi nous ; elle agit par ses ministres. C'est à elle maintenant que continue de s'appliquer à travers les siècles la parole du Jourdain : " *C'est là mon fils bien-aimé, écoutez-le.* "

Quand tout un peuple catholique oublie ce devoir de l'obéissance, il commet une faute nationale.

Louis Veillot disait, à propos du partage injuste de la Pologne consenti par les puissances européennes, qu'à partir de ce moment l'Europe était en péché mortel. Jusqu'à ces derniers temps nous avions échappé comme peuple à toute culpabilité. Aujourd'hui nous n'oserions l'affirmer.

L'Église n'abandonne pas pourtant ses enfants, elle les appelle encore. Elle ne cesse de les mettre en garde contre les séductions de la tentation.

Que les vrais catholiques se séparent des insulteurs de notre religion. Suivons l'enseignement de

nos chefs les évêques. Ne nous écartons ni à droite ni à gauche du sillon lumineux qui nous guide vers l'éternelle patrie.

SERENO.

" La campagne politico-religieuse de 1896-1897 "

PAR
JUSTITIA

Cette brochure traite un sujet de la plus grande actualité pour nous : la question scolaire, qu'elle envisage surtout au point de vue légal et politique ; c'est la plus nourrie de documents qui ait encore paru.

La clarté règne dans toutes ces pages, et une conclusion n'est pas tirée sans que les prémisses aient été posées et bien définies. *Justitia* nous fait d'abord l'historique de la question scolaire, nous fait connaître le système scolaire manitobain avant l'entrée du Manitoba dans la Confédération, puis les lois scolaires de 1871, celles de 1881 et de 1890, et les amendements de 1894 ; ensuite il nous donne, sur cette législation, deux séries de jugements qui se terminent à ceux du Conseil Privé de la Reine. D'après la teneur des décisions du plus haut tribunal de l'Empire, la loi de 1890 n'est pas opposée à la lettre de l'Acte du Manitoba, mais elle viole les droits d'une minorité acquis depuis et garantis par le même Acte, impose au gouvernement provincial le devoir de réparer l'injustice, et, à son défaut, donne au Gouverneur général en Conseil le droit et le devoir de redresser les griefs de la minorité catholique romaine. Manitoba mis en demeure d'agir refusa, et le gouvernement soumit au Parlement une législation réparatrice. *Justitia* nous montre alors les partis politiques dans leur attitude respective, donne à chacun sa part de responsabilité, nous fait assister à la lutte électorale, et nous dit la signification du verdict populaire du 23 juin. Dans une dernière étude il se montre opposé à tout compromis qui sacrifierait le principe des écoles séparées ; il termine en prouvant que la loi, que vient d'adopter la Chambre de Manitoba, met les catholiques dans une position pire que celle qui leur était faite par la loi du fanatique Martin ; les deux textes mis en regard le démontrent clairement.

Maintenant, comment se fait-il qu'un droit reconnu par les plus hauts tribunaux, devenu le programme de l'un des grands partis qui se disputent le pouvoir, soit refusé à nos compatriotes du Manitoba, lorsque les catholiques doivent en conscience le soutenir, et que les protestants même soutiennent en grand nombre par esprit de loyauté et de justice, ait été enlevé à nos compatriotes ? Il paraît évident qu'une force occulte est là, qu'elle agit et exerce son influence pernicieuse. Quelle est-elle ? C'est celle de la franc-maçonnerie universelle et du libéralisme qui se confondent souvent dans leurs moyens d'action et dans leur but, et reçoivent toujours le concours plus ou moins conscient de bon nombre de catholiques.

Le premier et le principal article du programme libéral, c'est l'école neutre ; ce qu'on a réussi à faire dans d'autres pays, on veut l'établir parmi nous. Pour cela, il faut déguiser, tromper, grossir les abus, d'une part, exagérer les avantages, de l'autre,

capoter la confiance des honnêtes gens en prétendant les bonnes intentions, et s'emparer ainsi de l'opinion publique sans trop effaroucher les honnêtes gens.

En effet, le libéralisme est essentiellement une erreur trompeuse, fuyante, qui plaît au siècle parcequ'elle flatte ses goûts d'indépendance religieuse dans la vie civile ; c'est la plaie dominante de notre époque ; son infection est répandue dans l'air et cherche à s'introduire par tous les pores de notre être. L'erreur libérale s'insinue dans les idées, pénètre les paroles, passe dans les actions, la confusion gagne peu à peu le domaine de l'intelligence, et insensiblement les ressorts de la volonté se détendent et n'ont plus la même force à la recherche du vrai et du bien. Voilà l'explication de grand nombre de défections dans les rangs des catholiques militants.

Ce n'est encore là qu'un libéralisme mitigé, et son fruit, comme celui de l'Eden, est beau et agréable à la vue ; on n'en sent pas encore l'amertume. Le serpent qui nous le présente, se tient caché sous des dehors trompeurs de protestations platoniques de soumission à l'Église et de pratiques de religion. Des hommes sans défiance, animés de bonnes intentions, attirés par son regard fascinateur, deviennent une proie facile.

Aujourd'hui le serpent du libéralisme ne commence-t-il pas à se montrer plus à découvert ? Ce n'est pas un mal. Le fouillis de faux raisonnements et de protestations mensongères dont il s'est couvert jusqu'ici ne peuvent plus le cacher ; la ruine des convictions religieuses permet de suivre la trace de son venin dans les âmes ; son sifflement sinistre, nous l'avons entendu, il n'y a pas à s'y méprendre ; c'est le cri du démon dans le Paradis terrestre : si vous mangez de ce fruit, vous serez comme des dieux. — Vous serez libres, disent les sectaires ; la liberté est le plus grand bien de l'homme ; irez-vous donc la prostituer aux caprices d'une volonté arbitraire ? Laissez-vous immoler votre raison sous le tranchant d'une autorité absolue ? Permettez-vous encore le régime des castes indépendantes au mépris de la volonté du peuple souverain ? — Autant ce paroles sonores et séduisantes qui ne peuvent satisfaire l'esprit parcequ'elles sont remplies de faussetés et conduisent à la licence universelle. La liberté absolue ne se trouve qu'en Dieu, et la raison qui vient de lui ne peut être en opposition avec l'enseignement de ses représentants autorisés sur la terre.

Nous tenons à notre religion, n'est-ce pas ? Imitons donc nos pères dans la foi. Plutôt que d'offrir un encens idolâtre, ils allaient au martyre ; nous servons le même Dieu, ayons le courage de ne pas sacrifier à l'idole du libéralisme. Écoutez nos guides naturels, les évêques, qui ont la charge de nos âmes, et dont le jugement doit l'emporter en matière de dogme et de morale sur celui de simples politiciens, quelque position qu'ils occupent dans la société. Eloignons de nous la peste des mauvais journaux qui apportent la mort jusque dans nos foyers. Lisons plutôt les livres qui démasquent l'ennemi dans ses derniers retranchements, tels que *Le libéralisme est un péché*, par Don Sarda, *Le vrai et le faux* par le Père At, *Les erreurs modernes* par Dom Benoit. Ces auteurs, maîtres dans la matière nous renseigneront à fond sur les rapports

qui doivent exister entre l'Église et l'État. Le libéralisme radical proclame la supériorité de l'État sur l'Église ; le libéralisme modéré, l'autonomie entière de l'une et l'autre puissance, leur complète séparation ; mais le plus dangereux est une doctrine hybride qui renferme une contradiction dans les termes : le catholicisme-libéral. Il consiste à dire que l'Église doit céder aux temps et aux circonstances. C'est lui qui combat le pouvoir temporel du Pape sous le spécieux prétexte que la royauté italienne avec Rome pour capitale est un fait accompli, pendant que l'Église ne cesse de protester contre l'usurpation sacrilège.

Définons-nous des idées catholico-libérales, surtout en matière d'éducation. Rappelons-nous que l'Église condamne les écoles neutres, nous enseigne qu'elles conduisent naturellement aux écoles sans Dieu ; n'oublions que c'est à elle de juger dans quelles conditions elles sont préjudiciables à la foi ou aux bonnes mœurs, et quand, à cause du malheur des temps et de la malice des hommes, il est opportun de tolérer ce qu'il est impossible d'empêcher.

Si d'un autre côté on se rappelle que les écoles séparées sont dues en justice à nos frères du Manitoba, comme le prouve abondamment "La campagne politico-religieuse de 1896-1897", alors il est évident que le devoir des catholiques est tout tracé dans les circonstances actuelles.

LAURENTIDES.

De la société St-Dominique

L'autre soir, le 1er avril, marquait la fin d'une grande discussion littéraire, commencée déjà depuis plusieurs semaines et vigoureusement poursuivie pendant trois longues séances. On dit que nos amateurs de belle éloquence tiennent cette joute oratoire pour la plus brillante que nous ayons vue. Le sujet aussi en valait la peine : entre tous les orateurs politiques du monde, passés, présents et possibles, depuis Démosthènes, Cicéron, O'Connell, Berryer et Mirabeau, jusqu'à "Rat" huron, Kondiarouck, quel est le plus grand ? On a parfaitement démontré que tous étaient "le plus grand," mais la force des suffrages a voulu que ce fût Démosthènes. Je laisse aux hellénistes de prononcer sur la valeur objective de ce jugement. Seulement, comme il est de règle ici que le jugement doive se mesurer non à la taille des choses jugées, mais au mérite intrinsèque de la discussion, je dois dire à l'honneur des vaincus, et sans crainte de froisser l'heureux vainqueur, qu'en réalité il n'y a pas eu de vaincus : Kondiarouck pouvait espérer la supériorité sur Démosthènes et O'Connell ! On n'en croira rien, mais c'est cela.

Il faudrait de longues pages pour célébrer tous les prodiges de valeur dont nous avons été les heureux témoins. Qu'il nous suffise en terminant de féliciter notre digne Président du zèle qu'il apporte à pousser d'avant la Société St-Dominique, et de remercier les braves confrères qui ont su nous faire passer de si agréables heures.

L. D.

PREMIERS ET SECONDS du mois de mars

Philosophie senior : 1er, M. J.-C. Tremblay ; 2e, M. Arthur Verrault.

Philosophie junior : 1er, M. Jos Sheehy ; 2e, M. Aquilas Thitault.

Rhétorique : 1er, M. Edm. Duchesne ; 2e, M. Jos.-A. Tremblay.

Belles-Lettres : 1er, M. Ludger Morel ; 2e, M. Arthur Bourgoing.

Versification : 1er, M. Eug. Tremblay ; 2e, M. Ph. Boulianne.

Humanités : 1er, M. Ludger Boily ; 2e, M. Jean Brassard.

Quatrième : 1er, M. Bernard Tremblay ; 2e, M. Errol Lindsay.

Troisième : 1er, M. Jos. Lapointe ; 2e, M. Ludger Gauthier.

Seconde : 1er, M. Edgar Maltais ; 2e, M. Ths Ouelet.

Première : 1er, M. J.-A. Claveau ; 2e, M. S. Desjardins.